

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE ET LOIRE : SYDESL
(1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710258200026

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	82
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	83
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	84
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	87
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	90
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	93
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	94
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	95
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	98
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	100
A2.938 - Fonction 8 - Transports	103

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	107
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	112
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	113

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	114
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	117
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	121
B4 - Etat des charges transférées	122
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	123
B6 - Prêts	124
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	125
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	126
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	128
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	129
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	130
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	131
B7.8 - Autres engagements donnés	132
B7.9 - Autres engagements reçus	133
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	143
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	145
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	146
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	147
D3 - Décisions en matière de taux	149
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	150
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	151
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	153
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	154
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	572566

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	22.56
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	68.45
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	23.65
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	49.10

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 1.00%
- Investissement : 1.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	32 781 565,84	38 517 411,91	3 424 279,15	A1 9 160 125,22
Investissement	22 974 121,53	20 786 005,16	(3) -6 511 104,51	A2 -8 699 220,88
Fonctionnement	9 807 444,31	17 731 406,75	(4) 9 935 383,66	A3 17 859 346,10

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 14 579 450,04	III + IV 15 876 336,10	B1	1 296 886,06
Investissement	I 14 579 450,04	III 15 876 336,10	B2	1 296 886,06
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	10 457 011,28
Investissement	A2 + B2	-7 402 334,82
Fonctionnement	A3 + B3	17 859 346,10

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 14 579 450,04
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	628 444,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	421 353,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	11 326 097,63
26	Participations et créances rattachées	350 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 853 555,00
45818374	ECLAIRAGE PUBLIC DIGOIN	800,00
45818375	GESTION FONDS RESEAU DE CHALEUR ADEME	1 852 755,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 15 876 336,10
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	12 022 781,10
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 853 555,00
45828374	ECLAIRAGE PUBLIC DIGOIN	800,00
45828375	GESTION FONDS RESEAU DE CHALEUR ADEME	1 852 755,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	200 000,00	200 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		200 000,00	200 000,00
TOTAL DU BUDGET (5)		200 000,00	200 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
PRESENTATION DES AE VOTEES				B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé			
TOTAL				
« AE de dépenses imprévues » (2)			022	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 615 000,00	0,00	0,00	0,00	1 615 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	771 105,49	0,00	0,00	0,00	771 105,49
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	36 640 097,63	0,00	-15 000,00	-15 000,00	36 625 097,63
Total des dépenses d'équipement		39 026 203,12	0,00	-15 000,00	-15 000,00	39 011 203,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	422 000,00	0,00	0,00	0,00	422 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		772 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	787 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	3 853 555,00
Total des dépenses réelles d'investissement		43 651 758,12	0,00	0,00	0,00	43 651 758,12

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	128 000,00		0,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 357 200,00		0,00	0,00	1 357 200,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 485 200,00		0,00	0,00	1 485 200,00

TOTAL	45 136 958,12	0,00	0,00	0,00	45 136 958,12
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 699 220,88
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 836 179,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	21 276 281,18	0,00	0,00	0,00	21 276 281,18
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 276 281,18	0,00	0,00	0,00	23 276 281,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 017 500,00	0,00	0,00	0,00	1 017 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	7 402 334,82	0,00	0,00	0,00	7 402 334,82
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	7 200,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 427 034,82	0,00	0,00	0,00	8 427 034,82
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	3 853 555,00
Total des recettes réelles d'investissement		35 556 871,00	0,00	0,00	0,00	35 556 871,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	15 512 108,00		0,00	0,00	15 512 108,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 410 000,00		0,00	0,00	1 410 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 357 200,00		0,00	0,00	1 357 200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		18 279 308,00		0,00	0,00	18 279 308,00

TOTAL	53 836 179,00	0,00	0,00	0,00	53 836 179,00
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 836 179,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

16 794 108,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	7 999 554,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	7 964 554,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 801 000,00	0,00	0,00	0,00	2 801 000,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	974 200,00	0,00	200 000,00	200 000,00	1 174 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 274 754,00	0,00	165 000,00	165 000,00	12 439 754,00
66	Charges financières	111 000,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 200,00		0,00	0,00	8 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 413 954,00	0,00	200 000,00	200 000,00	12 613 954,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	15 512 108,00		0,00	0,00	15 512 108,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 410 000,00		0,00	0,00	1 410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 922 108,00		0,00	0,00	16 922 108,00

TOTAL	29 336 062,00	0,00	200 000,00	200 000,00	29 536 062,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 536 062,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 608 750,72	0,00	0,00	0,00	4 608 750,72
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 000 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	7 200 000,00
74	Dotations et participations (4)	2 767 170,00	0,00	0,00	0,00	2 767 170,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 348 810,00	0,00	0,00	0,00	4 348 810,00
Total des recettes de gestion courante		18 749 730,72	0,00	200 000,00	200 000,00	18 949 730,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	820,00		0,00	0,00	820,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 751 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	18 951 050,72

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	128 000,00		0,00	0,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		128 000,00		0,00	0,00	128 000,00

TOTAL	18 879 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	19 079 050,72
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 457 011,28
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 536 062,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	16 794 108,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	15 000,00	0,00	15 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-15 000,00	0,00	-15 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	-35 000,00		-35 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	200 000,00	0,00	200 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	35 000,00	0,00	35 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	200 000,00	0,00	200 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	200 000,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	200 000,00		200 000,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	200 000,00	0,00	200 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			200 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
TOTAL	45 136 958,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	771 105,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 640 097,63	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	39 026 203,12	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	422 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	772 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	43 651 758,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	128 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	1 357 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 485 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00
--	------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	46 433 844,18	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	21 276 281,18	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	23 276 281,18	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 017 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 024 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		28 154 536,18	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 512 108,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 410 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 357 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		18 279 308,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
--	--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (9)						0,00
--------------------------------	--	--	--	--	--	------

Total des recettes d'investissement cumulées						0,00
--	--	--	--	--	--	------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		45 136 958,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 598 444,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 556,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	771 105,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 752,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	638 353,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 640 097,63	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	22 329 911,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	14 310 185,95	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		39 026 203,12	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	422 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	422 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	350 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		772 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818371	ECLAIRAGE PUBLIC BOURBON LANCY	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818372	ECLAIRAGE PUBLIC CHAGNY	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818373	ECLAIRAGE PUBLIC MONTCHANIN	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818374	ECLAIRAGE PUBLIC DIGOIN	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818375	GESTION FONDS RESEAU DE CHALEUR ADEME	1 852 755,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818376	ECLAIRAGE PUBLIC LE CREUSOT	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45818377	GESTION FONDS RESEAU CHALEUR ADEME 2EME ANNEE	2 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		43 651 758,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	128 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	128 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	28 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	1 357 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	7 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 485 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		46 433 844,18	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 276 281,18	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	142 900,03	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	9 808 297,88	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 275 083,27	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 276 281,18	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 017 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 017 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 024 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	3 853 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		28 154 536,18	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 512 108,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 410 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	72 000,00		0,00	0,00	0,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	36 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	135 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	77 000,00		0,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	30 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	38 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	920 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 357 200,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 350 000,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	7 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		18 279 308,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		29 336 062,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
011	Charges à caractère général (4)	7 999 554,00	0,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 801 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	974 200,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 274 754,00	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00
66	Charges financières	111 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		139 200,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles		12 413 954,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 512 108,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 410 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 922 108,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								200 000,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 879 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 608 750,72	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 000 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 767 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 348 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		18 749 730,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	820,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 751 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	128 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		128 000,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						200 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 336 062,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
011	Charges à caractère général (5)	7 999 554,00	0,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	3 167 900,00	0,00		-35 000,00	-35 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	285 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	176 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	112 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	12 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 314 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	216 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	227 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	9 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	38 030,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	17 274,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	13 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	89 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 801 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	880 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	410 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	475 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	310 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	340 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	68 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	974 200,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
65311	Indemnités de fonction	158 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	620 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 274 754,00	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00
66	Charges financières	111 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	8 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	8 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		139 200,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles		12 413 954,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 512 108,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 410 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 410 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 922 108,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	6 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 879 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 608 750,72	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	161 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	3 556 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	152 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	693 200,72	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 000 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73141	Accise sur l'électricité	7 000 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations (4)	2 767 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	306 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	56 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	2 113 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	159 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	65 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 348 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 279 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	67 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		18 749 730,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	820,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	820,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 751 050,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	128 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	128 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		128 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.